

26 novembre 2020.

Message de la conférence des évêques de France.

C'est avec regret que la Conférence des évêques de France apprend que la jauge de 30 personnes par lieu de culte pour les célébrations est maintenue pour ce dimanche. Après l'appel du Président de la République à l'issue de son discours du mardi 24 novembre, elle attendait une rectification de cette mesure et la mise en place d'une « jauge réaliste » dès ce 28 novembre. Il n'en est rien !

Le Premier ministre explique sa fermeté par la situation épidémiologique ; néanmoins les protocoles présentés par les différentes religions auraient pu permettre des décisions plus facilement applicables et équitables.

La CEF s'interroge sur les véritables critères utilisés par le gouvernement pour fixer les conditions de ce confinement. Certes les cultes ne sont pas des commerces mais traiter ainsi les religions, c'est considérer comme accessoire la foi de millions de croyants. C'est une grave erreur pour notre société tout entière.

Le Premier ministre s'est engagé à ouvrir la discussion sans attendre pour permettre dès que possible une jauge proportionnée à la taille des édifices. La Conférence des évêques de France réclame une véritable concertation plus efficace pour aboutir à un accord. Dans ce contexte elle se réserve toujours la possibilité d'utiliser les moyens de droit appropriés.

La Conférence des évêques de France réaffirme l'engagement plein et entier des catholiques dans la lutte contre cette épidémie et leur volonté de servir au plus grand bien de notre société.